



BNP PARIBAS



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

## Les Infos de votre Région

### Nouvelle Aquitaine

19/12/2022

#### Ligne (Dé)Motiv

La Direction a récemment neutralisé la ligne Motiv « je préserve mon parc de comptes ». Un cadeau de Noël avant l'heure? Evidemment que non. **L'ensemble des équipes Cfdt, en local et en central, vous ont entendu et ont porté haut et fort cette aberration.**



Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs qui ont pris contact avec nous et avec qui nous avons échangé sur le sujet.

Nous sommes ravis de constater que ce travail en co-construction ai pu aboutir à cette neutralisation.

Pour certains, c'est une ligne motiv d'assurée et pour d'autres c'est le moyen de valoriser une surperformance.



### S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

#### Contact mail

Nous attendions son déploiement général pour début 2023 et bien il faudra patienter ....

En effet, pour une fois BCEF va tenir compte des remontées faites par les collaborateurs et va y apporter des améliorations. En attendant, le pilote est suspendu mais malheureusement pas pour tous, il faut bien des perdants...



#### Les Conseillers Proxi !

Sous prétexte qu'ils gèrent la boîte mails agence !! La Cfdt se demande pourquoi cet outil convient à certains et pas à d'autres ?? !!

**Nous remercions BCEF pour ce cadeau de fin d'année !**

#### La blague de fin d'année



Dans le cadre du plan de réduction énergétique piloté par IMEX, il a bien été demandé la coupure de tous les rideaux d'air chaud des agences en France, ce qui a été fait. La réactivation étant à la main des agences et une vague de froid arrivant ces derniers jours... les directeurs d'agences ont naturellement demandé une remise en service des rideaux d'air chaud.

**Bilan des courses** : incompréhension de la mesure, stress inutile généré par de telles conditions de travail, la surprise pour les clients, des risques de casses de matériel (chaudière) et une facturation aller-retour pour rien..!!

**AVIS CFDT** : c'est plutôt « amusant » tout ça ! Comme quoi une application des règles avec discernement comme seuls les élus Cfdt du CSEC l'avaient demandé lors de la présentation du plan, c'était pas complètement idiot !!!

**Les salariés ont certainement mieux à faire que de subir cette gugusserie !**

#### VOS REPRÉSENTANTS



ESTELLE  
MOLIA

06 98 57 35 13



ALEXANDRE  
BOUAT

06 98 54 83 53



LUDOVIC  
BOUILLE

06 98 57 21 53



PATRICIA  
SUPARAMY

06 65 88 39 95



BLANDINE  
BRIENNE

06 64 01 37 33



GILLES  
BEDIN

06 62 81 82 84



FABIEN  
RAYNALD



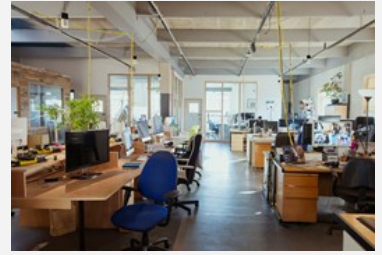
JEAN CHARLES  
ESTEBAN



## Charge de Travail versus Salaire

Vous connaissiez la « Grande démission », ou le « Quiet Quitting » c'est-à-dire la démission silencieuse : mouvement qui consiste à se désengager doucement de son travail. Désormais voilà le « **Act your wage** » ou « Agis à la hauteur de ton salaire ».

**Pas de notion négative, d'acte de désengagement, ni de volonté de démissionner, de travailler moins ou mal mais un mouvement qui conduit à l'équité.** Les salariés sont incités à vérifier leur fiche de poste et la liste de leurs missions et à travailler strictement à la hauteur de ce qu'ils sont payés ! A petit salaire, investissement modeste !



Dans les faits, **cette notion conduit à refuser des réunions tardives ou sur les heures de repas, la participation à des groupes professionnels sur des réseaux sociaux rattachés à son téléphone personnel, etc...** Cette tendance est également un message destiné aux salariés seniors supposant qu'il serait normal qu'un salarié senior, qualifié et mieux rémunéré, travaille plus qu'un junior. Ce qui n'est pas toujours le cas puisqu'assez souvent, on demande aux jeunes embauchés de s'investir sans limite dans l'entreprise !



**Point de passage**  
**Au 30/11/2022**  
**22 Démissions**  
**16 Licenciements**

## Prévoyance Flexible



**Vous avez jusqu'au 31/12/2022 pour effectuer des modifications.**  
**Sans intervention de votre part au-delà de cette date, vos choix actuels ou, à défaut, le régime de référence, seront maintenus .**

## Référent National Harcèlement Cfdt

Si vous pensez être victime ou témoin d'harcèlement au travail n'hésitez pas à prendre contact avec notre référent national «harcèlement et violences au travail» **Cfdt qui est un élu de la Région Nouvelle Aquitaine !**

Ludovic BOUILLE : 06 98 57 21 53



**L'équipe cfdt  
vous souhaite  
de bonnes fêtes  
de fin d'année!**



Votre équipe CFDT est à votre disposition !!!!

[cfdt\\_irp\\_nouvelle\\_aquitaine@bnpparibas.com](mailto:cfdt_irp_nouvelle_aquitaine@bnpparibas.com)



### INCA :

Les droits à congés (RTT et congés annuels confondus) peuvent être reportés sur l'année 2023 **à hauteur de 5 droits maximum.**

L'excédent pouvant être épargné sur votre CET jusqu'à 5 droits pour les moins de 55 ans, 10 droits pour les plus de 55 ans, 20 droits suite retour congé maternité/adoption, maladie longue durée ...



**Cfdt:** BANQUES  
ET ASSURANCES  
SENGAGER POUR CHACUN  
ACR POUR TOUS

# BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e)  M.  Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

## Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

## Informations professionnelles

Nom de l'établissement  
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation

Salarié de droit privé

Agent de droit public

Demandeur d'emploi

Retraité

Indépendant

Autre .....

Salarié du privé

Ouvrier

Employé

Technicien

Cadre

Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique

État

Territoriale

Hospitalière

Catégorie

A  B  C

Statut de l'agent

Titulaire

Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail

Complet

Temps partiel : ... %

## Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette Imposable

\_\_\_\_\_ €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\ 000\ € / 12 = 1\ 000\ € \times 0,75\ \% = 7,5\ €$  par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôt de 66 %.

Date

\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature  
de l'adhérent

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

<b>Référence unique de mandat</b> <input type="text"/> <small>(à compléter par le syndicat)</small>	<b>Type de paiement</b> Récurent
--	----------------------------------

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.  
Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

<b>CRÉANCIER:</b> CFDT	<b>ICS:</b> FR88ZZZ254894
------------------------	---------------------------

Coordonnées du syndicat

---

## Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

---

IBAN du compte à débiter

Fait à : ..... Signature

Le : .....

**Mentions légales :** Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le répertoire national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement. Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précitées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des libertés (CNIL).  
L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.

**CFDT.FR**